

## **Note de service**

**À :** Fournisseurs de services du Programme de formation relais de l'Ontario

**De :** David Cronin  
Directeur, Direction du soutien à la prestation des programmes,  
Division de l'emploi et de la formation Ministère du Travail, de la  
Formation et du Développement des compétences

**Date :** 24 novembre 2021

**Objet :** Programme de formation relais de l'Ontario - Nouvelles lignes directrices du programme

---

### **Objectif**

La présente note de service a pour but d'annoncer la publication des lignes directrices du Programme de formation relais de l'Ontario (PFRO).

### **Que se passe-t-il?**

Conformément au nouveau cycle de financement (du 1er octobre 2021 au 24 septembre 2024), le ministère présente des lignes directrices pour le PFRO. Le document est publié sur le [Portail Espace Partenaires Emploi Ontario](#) à l'intention de tous les nouveaux fournisseurs de services du PFRO, afin qu'ils l'examinent et l'utilisent comme référence permanente.

Le but de ces lignes directrices est de :

- Fournir aux fournisseurs de services et au personnel du ministère des conseils concernant la conception, la prestation, l'administration du programme, les rapports, les finances et la mesure du rendement; et,
- Décrire les rôles et les responsabilités des fournisseurs de services et du ministère dans la prestation et l'administration du programme.

## **Qui est affecté?**

Tous les fournisseurs de services du PFRO ayant des ententes commençant le 1er octobre 2021.

## **Que faut-il faire maintenant?**

Les fournisseurs de services du PFRO ayant des ententes commençant le 1er octobre 2021 devraient revoir les lignes directrices du programme afin d'orienter la planification, la prestation et les rapports relatifs au projet.

## **Coordonnées**

Pour plus de précisions, veuillez communiquer avec votre représentant local du ministère.

## **Contexte**

Le PFRO aide les immigrants hautement qualifiés formés à l'étranger (IFE) dans des professions réglementées et non réglementées à obtenir un permis d'exercice et un emploi correspondant dans leur domaine, ou dans un domaine connexe, sans chevauchement avec leurs compétences et leur études antérieures.

Depuis que le PFRO s'est joint au réseau d'Emploi Ontario en 2019, des consultations et des examens approfondis ont été menés à l'intérieur et à l'extérieur du ministère dans le but d'éclairer l'élaboration des lignes directrices du programme.

À l'hiver 2021, le ministère a lancé un processus concurrentiel d'appel de demandes (AD) afin de sélectionner les candidats pour le cycle de financement du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2024. Les [Lignes directrices visant les demandes](#) étaient fondées sur les nouvelles lignes directrices du programme. Étant donné le début du nouveau cycle de financement, les nouvelles lignes directrices du programme ont été publiées à l'intention des fournisseurs de services du PFRO afin d'harmoniser la conception et de soutenir la prestation de tous les projets relatifs au PFRO.

Cordialement,

David Cronin  
Directeur  
Direction du soutien à la prestation des programmes

CC : Charles Bongomin, Directeur de la Région Centre

Heather Cross, Directrice de la région de l'Ouest  
Andrew Irvine, Directeur de la région du Nord  
Tariq Ismati, Directeur de la région de l'Est